

Périple à travers nos sections

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **27 (1947)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PÉRIPLE A TRAVERS NOS SECTIONS

Comme chaque année, l'assemblée générale de notre Compagnie, dont il est question plus haut, a été précédée des cinq assemblées générales de celles de nos sections qui sont pourvues d'un secrétariat permanent. Nous allons les suivre dans leurs délibérations, accomplissant grâce à elles le plus beau voyage en zig-zag à travers la France et laissant au lecteur désireux de flâner dans les régions riantes ou pittoresques que nous traverserons le soin de lire entre les lignes.

27 mars, Lyon

Lyon est le siège de la plus ancienne de nos sections, celle qui par sa situation géographique, par la force de ses industries, par l'activité de sa colonie suisse, constitue l'un des éléments les plus dynamiques de notre Compagnie.

Ses 27^e assises annuelles, tenues le 27 mars, sous la présidence de M. Edouard Barbezat, dans la Salle des portraits de la Chambre de commerce de Lyon, revêtaient un éclat particulier puisque M. Carl J. Burckhardt, ministre de Suisse en France, avait bien voulu les illustrer de sa présence. De nombreuses et éminentes personnalités françaises s'étaient groupées autour de lui, au nombre desquelles il convient de citer M. Bresson, directeur général des douanes, M. Creguet, président de la Chambre de commerce d'Aubenas, M. Chevalier, vice-président de la Chambre de commerce de Chambéry, le Commandant Clochard, représentant le Général gouverneur militaire de Lyon. Le Président leur souhaite la bienvenue en même temps qu'à M. Henri Charles, consul général de Suisse à Lyon et président d'honneur de cette section, à M. Roger Liengme, consul de Suisse à Annecy et vice-président d'honneur, à M. Jacques Muller, président d'honneur, à MM. Jaubert, Staubli et Wiget, correspondants de notre Compagnie à Saint-Etienne, Faverges et Grenoble, et M. Jacques Boitel, directeur général de la Chambre de commerce suisse en France, aux présidents des sociétés suisses de Lyon et aux représentants de la presse. On déplorait en revanche l'absence de M. Paul de Perregaux, président central, point encore remis des suites d'une grave maladie.

L'activité de la section, telle qu'elle ressort de son rapport de gestion, accuse un important développement puisque le nombre de ses membres s'est accru, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1946, de 702 à 764. La reprise de la Foire de Lyon et l'intensification des échanges franco-suisses à la suite des accords des 16 novembre 1945 et 1^{er} août 1946 provoquèrent une recrudescence d'activité pour son secrétariat. En dehors d'un travail courant particulièrement intense, il organisa 4 conférences dont les membres lyonnais furent très friands.

Il appartenait à M. le ministre Burckhardt de commenter devant l'assistance les accords et les relations économiques franco-suisses dont les progrès lui inspirèrent des conclusions optimistes.

Enfin, régal de cette séance, M. Emile Duperrex, sous-directeur à la Banque populaire suisse, rédacteur financier du Journal de Genève, dévoila les mystères du franc suisse dans sa position internationale en une conférence que nous avons eu le privilège de publier dans le numéro de mai de cette revue.

28 mars, Marseille

Les noms de Marseille et du Rhône sont liés aux origines culturelles et économiques de l'Helvétie comme de la Gaule. Les liens qui se sont créés entre la tête de pont phocéenne et les rives du Léman n'ont fait que se resserrer et notre section de Marseille contribue aujourd'hui, pour sa part, à les rendre plus forts et plus nombreux.

La salle de conférences de la Société pour la défense du commerce et de l'industrie abritait, le 28 mars, la 26^e assemblée générale de cette section, présidée par M. Louis Bovet, en présence de M. Dufour, délégué de la Chambre de commerce de Marseille, de M. Keller, président de la Société pour la défense

du commerce et de l'industrie, de M. Dumaine, directeur commercial du réseau méditerranéen de la S. N. C. F., de M. Voirier, consul de Suisse à Marseille et président d'honneur de cette section qui assistait pour la dernière fois à l'une de nos manifestations à Marseille, étant sur le point de prendre ses fonctions de consul à Besançon, et de M. Jacques Boitel, directeur général. M. Paul de Perregaux, président central était encore retenu à Paris par la maladie.

Le rapport du Comité sur l'exercice 1946, lu par son président, passe en revue les principaux chefs de l'activité du Sud-Est de la France. Nous en citerons de larges extraits.

TRANSPORTS. TRANSIT.

Nous avons été heureux de constater à quel point les milieux portuaires de Marseille se rendaient compte de la nécessité de mettre à profit l'époque présente pour assurer aux ports méditerranéens un tonnage de transit important, source appréciable de travail et de revenus...

« Que demande la clientèle suisse à un port d'accès : la régularité des services de ligne, la sécurité, les soins et la rapidité des opérations, la consolidation des tarifs forfaitaires sur des bases précises et avantageuses... »

« Nous avons donc suggéré que les offres relatives à des opérations importantes, comme c'est le cas pour les marchandises à fort tonnage et en premier lieu pour les céréales et les matières pondéreuses, soient formulées aux usagers suisses dans leur monnaie et qu'elles englobent dans un tarif forfaitaire unique tous les frais de CAF ports français à frontière suisse. »

« Tant à la faveur du système ci-dessus, qu'à celle d'une réduction substantielle des tarifs de la S. N. C. F., des frais de place et de transbordement, Marseille est actuellement en voie de recouvrer une partie appréciable de notre trafic de transit. Il faut se féliciter sans réserve de l'application en France de principes nouveaux qui tiennent compte avant toute autre considération, du résultat final à atteindre dans l'intérêt de l'économie nationale et de la sauvegarde de relations traditionnelles entre deux pays amis. »

Les principaux produits exportés de cette région, fruits et légumes, fleurs, vins, se heurtent à une concurrence très vive de la part de l'Italie, de la Hollande, du Portugal, de la Hongrie. La Section de Marseille s'efforce de rétablir un courant d'exportations traditionnelles, et attire l'attention des différentes professions intéressées sur l'urgence qu'il y a pour elles à s'organiser et à faire des offres avantageuses afin de sauvegarder leurs marchés. Le trafic de la Suisse avec l'Union française donne également lieu à un travail intense.

Cette activité s'est traduite par une augmentation considérable du nombre des membres qui sont passés en une année de 583 à 703.

Après que M. Jacques Boitel eut remercié M. Chabloz, ancien secrétaire de cette section qui la quitte après 14 années d'activité, M. Emile Duperrex tint les auditeurs sous le charme de sa parole.

26 avril, Bordeaux

La benjamine de nos sections, fondée en 1945, n'est pas moins bien partagée que ses sœurs grâce aux ressources naturelles de

ce centre du trafic et du vignoble et grâce aux qualités de dévouement et de travail que ses membres consacrent à la cause que nous défendons.

Les membres de cette section se pressaient le 26 avril dans les salons de l'Hôtel de Bordeaux, pour leur deuxième assemblée générale, autour de leur président, M. J. E. Treyer, de M. Gérard Bauer, conseiller de Légation chargé des affaires économiques près la Légation de Suisse en France, de MM. Berthod et Collet, consuls de Suisse à Bordeaux et Toulouse et présidents d'honneur de cette section, de MM. Paul de Perregaux et Jacques Boitel, président et directeur général de notre Compagnie.

M. J. E. Treyer montre dans son rapport d'activité comment cette section est parvenue par ses efforts à intensifier les échanges commerciaux entre la Suisse et le Sud-Ouest de la France, méritant la confiance de ses membres, toujours plus nombreux, puisque leur effectif est passé au cours de l'année de 458 à 490.

Quant à M. le consul Berthod, il inaugure ses fonctions de président d'honneur de cette section par un remarquable exposé de la politique suisse de l'or envisagée du point de vue des grandes banques helvétiques.

L'assistance écoute ensuite avec une attention et un intérêt évidents M. J. Ed. Schutz, chef de notre division commerciale, tracer l'évolution des échanges franco-suisse et montrer à quel point l'activité de notre Compagnie est liée à leur essor.

3 mai, Besançon

La Franche-Comté, avec sa métropole horlogère, est liée à la Suisse par des attaches ancestrales. Quant à la Bourgogne, n'est-elle pas pour beaucoup d'entre nous une seconde patrie, celle que l'on entrevoit comme en rêve à travers les reflets chatoyants d'un de ses crus fameux ? Ces courants d'affaires et de sympathie trouvent une expression tangible dans l'activité de notre section de l'Est qui siège à Besançon.

La 5^e assemblée générale de cette section s'est tenue le 3 mai, sous la présidence de M. Marcel Sagne et en présence de M. Henri Voirier, le nouveau consul de Suisse à Besançon qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette section, des représentants des Chambres de commerce de Beaune, Belfort, Besançon, Dijon, Dôle, Gray-Vesoul et Lons-le-Saulnier, de MM. Paul de Perregaux et Jacques Boitel, président et directeur général de notre Compagnie.

Le Président donne lecture du rapport d'activité dont voici la péroraison : « *Nous nous sommes efforcés de supprimer les obstacles, encore si nombreux, qui freinent le libre jeu des échanges de manière*

Nous voici de retour à Paris pour l'assemblée générale du 14 juin. Si nous cherchons à résumer les impressions que nous avons éprouvées au cours de ce périple, nous constaterons, d'une part, l'extrême vitalité de tous ces centres de province, d'autre part, leur parfaite adaptation aux conditions et aux besoins de leur région respective. Rendons hommage aux Chambres de commerce locales et aux organismes commerciaux et industriels avec lesquels ils entretiennent des relations aussi étroites que cordiales ainsi qu'aux membres de leurs Comités qui se dépensent avec un dévouement entièrement bénévole à la cause du commerce franco-suisse.

Le secrétariat de notre section de l'Est dispose à Besançon de nouveaux locaux très obligeamment décorés par M. Pierre Bichet, peintre à Pontarlier, dont voici quelques fresques. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre vive gratitude et de notre admiration.

